



Deuxième confinement :

sur le pouce, une réunion CSE pas si extraordinaire

Le premier confinement n'a visiblement pas servi de leçon à la direction. Les élus sont d'ailleurs toujours dans l'attente du bilan de cette période. Un bilan tant humain que matériel.

Du télétravail à 100 % pour tous est-ce possible? La CGT constate déjà des disparités et des iniquités. La direction annonçait que des dérogations allaient être possibles si le salarié manque de place chez lui ou si sa connexion Internet n'est pas suffisante. Or, des clés 4G surgissent et obligent tous les salariés à travailler de chez eux en occultant la gestion des risques psychosociaux (par exemple, l'isolement ou famille recomposée et nombreuse...).

La direction agit encore un fois à marche forcée. La CGT regrette que la mise en sécurité des salariés se fasse au fil de l'eau depuis le jeudi 30 octobre. Pour exemple, la note d'information rédigée le 29 octobre par la DRH et destinée à chaque salarié, certains d'entre nous l'attendent toujours. Une entreprise qui fait partie d'un groupe de 5 000 salariés ne saurait pas mieux-gérer une telle crise, nous avons dû mal à le croire.

Cette injonction au pied levé pose questions. Temps de travail, régulation de la charge, plages horaires d'appel, aide aux salariés handicapés... Tout est fait de façon unilatérale, du fait de l'absence d'échanges avec les représentants du personnel. Les enseignements tirés d'une première période devraient permettre une meilleure réactivité et davantage d'adaptabilité. Les enquêtes ne servent que si des mesures sont prises en adéquation. Sachant que ce reconfinement est différent, nous conservons nos 40 éditions, pour l'heure, contre 12 la première fois.

Oui nous avons un devoir social auprès de nos lecteurs, mais l'entreprise a aussi un devoir et des obligations légales auprès de ses salariés : nous permettre de travailler dans les meilleures conditions qui soient pour parvenir, justement, à remplir cette mission, dont nous sommes tous bien conscients.

D'autre part, il a été reconnu que le Service de santé au travail (SST) a agi de manière remarquable lors du précédent confinement. Or, aujourd'hui, le médecin à Chantepie est en arrêt. La charge de travail, physique et mentale, de nos infirmières, ne peut qu'en être augmentée. De plus, les élus se retrouvent, sans expertise médicale, avec des référents Covid RRH uniquement. La CGT s'en inquiète et attend avec impatience le retour du médecin.

Vos élus CGT en télé-délégation, le 4 novembre 2020.